



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **HES MACTRADE SA**, Ch. de l'Esparcette 4,  
1023 Crissier
2. Date du prononcé de dissolution: 16.12.2011
3. Suspension de faillite: 24.01.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.02.2012
5. Avance de frais: CHF 3'500.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision du Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 16.12.2011, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE - 021/316 65 08  
1014 Lausanne Adm cant

00735861

